

# Budget 2021



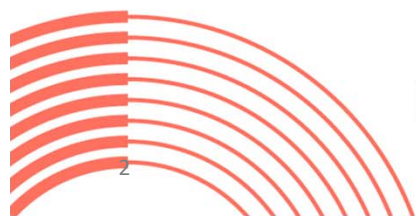
**Bilan de la gestion des encombrants**  
Service de l'environnement

Conseil municipal | 9 novembre 2020



# Objectif de la présentation

- Déposer un bilan de la gestion des encombrants
- Faire des recommandations pour l'année 2021



**Budget 2021**



# Contexte

## **Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement - 10 octobre 2019 :**

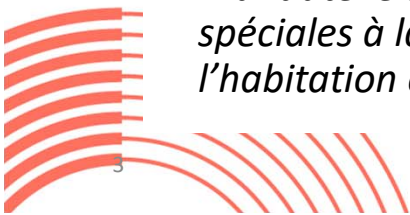
### **R-CDTHE-2019-10-10**

*Mandater le Service de l'environnement de faire un bilan des collectes spéciales à la CDTHE en prévision de l'étude du budget 2021.*

## **Conseil municipal - 10 décembre 2019 :**

### **CM-2019-838 (extrait)**

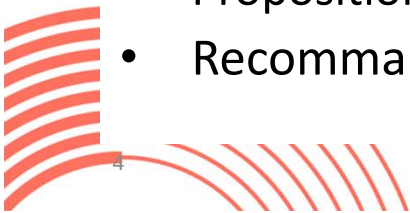
*Mandate le Service de l'environnement de faire un bilan des collectes spéciales à la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement en prévision de l'étude du budget 2021.*



# Plan de présentation



- Historique
- Bilan de la gestion des encombrants
  - Encombrants-réemploi
  - Apport volontaire
  - Collectes spéciales
    - Encombrants-déchets
    - Résidus de construction
- Constats
- Proposition - Optimisation de la gestion des encombrants
- Recommandations



# Historique

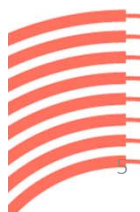
« **Encombrant** » : *Toute matière résiduelle solide trop volumineuse pour être disposée dans un contenant*

Action prévue au [PGMR 2016-2020](#) : « Encombrants » interdits dans les collectes d'ordures ménagères :

- [Règlement 839-2018 sur la GMR](#) en vigueur le 15 juillet 2018
- Offre de 3 nouvelles collectes pour mieux gérer les encombrants :
  - Collecte d'encombrants-réemploi
  - Collectes spéciales à la rue, 4 x /année\*  
(depuis 2019 = 8 x/ année) :
    - Encombrants-déchets
    - Résidus de construction

\* Une (1) collecte spéciale comprend :

- 1 collecte d'encombrants-déchets en bordure de rue et aux multilogements
- 1 collecte de résidus de construction en bordure de rue et aux multilogements



**COLLECTES SPÉCIALES**  
**ENCOMBRANTS ET RÉSIDUS DE CONSTRUCTION**

Prochaines collectes : du 11 au 22 février 2019  
Que vous soyez dans une résidence ou un immeuble à logements multiples, organisez vos déchets en bordure de rue (et non près des contenants).

**A. ENCOMBRANTS-DÉCHETS**  
» Cette collecte aura lieu le jour de la collecte des ordures ménagères de votre quartier entre le 8 et le 22 février 2019.  
Matières acceptées : tapis, 2 matelas, 2 meubles avec tissu, 2 canapés, 2 gros objets en plastique (meubles, jouets).

**B. RÉSIDUS DE CONSTRUCTION**  
» Cette collecte aura lieu le jour de la collecte des matières résiduelles de votre quartier entre le 11 et le 22 février 2019.  
Matières acceptées : bois, 2 poutres, 2 toitures, 2 briques, 2 meubles en bois sans tissu.

**C. VOICI COMMENT VOUS DÉBARRASER DE VOS AUTRES ENCOMBRANTS**

<ul style="list-style-type: none"><li>» encombrants métalliques tels que barbecues, fontaines et électroménagers</li><li>» produits électroniques</li><li>» et plus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Composez le 311. Un organisme viendra les ramasser.</li><li>» Apportez-les à l'un des deux Accueils Quarts toute l'année.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>» résidus domestiques dangereux</li><li>» pneus</li><li>» et plus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>» Apportez-les à l'un des deux accueils (ouvert toute l'année).</li></ul>

Pour connaître les jours de collectes selon votre adresse et les matières acceptées : [gatineau.ca/311](http://gatineau.ca/311) ou 311

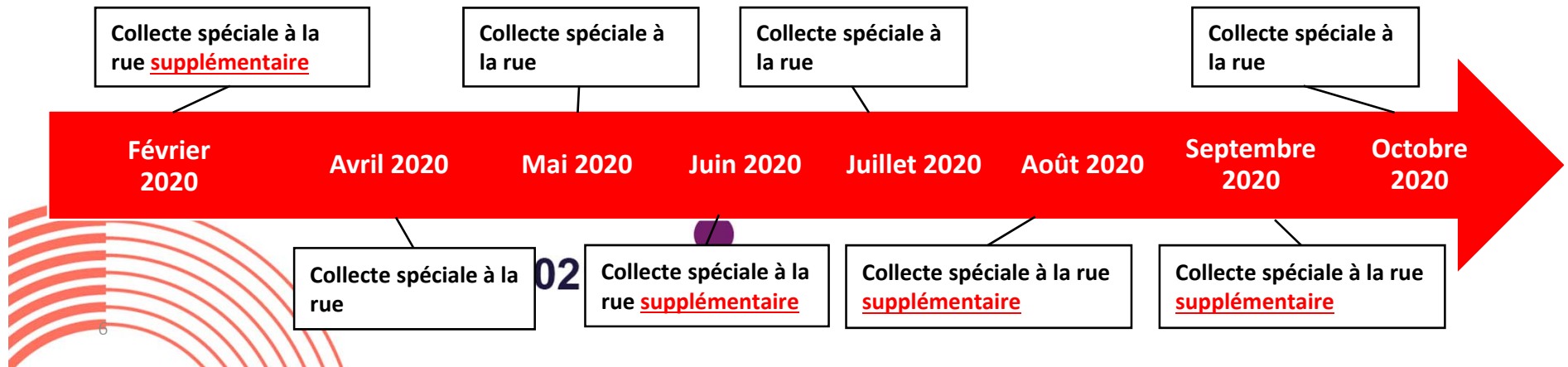
Rechargez l'appli

**D  
TRI  
TUS**

# Bilan de la gestion des encombrants

## Année 2020

- **Collecte sur demande (à domicile sur appel) d'encombrants réutilisables ou recyclables** - réemploi
- **Apport volontaire** (selon la tarification en vigueur) :
  - D'encombrants-déchets au centre de transbordement
  - De résidus de construction aux écocentres
- **Collectes spéciales à la rue** (4 prévues + 4 supplémentaires)
  - De résidus de construction
  - D'encombrants-déchets



# Bilan de la gestion des encombrants

## Collecte d'encombrants-réemploi



### Encombrants réutilisables en bon état ou recyclables

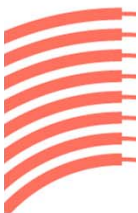
- Gratuit pour les résidents
- **Contrat 2016 SP 266** – Collecte à domicile sur appel des articles suivants :
  - Meubles et articles non-remboursés en bon état
  - Encombrants métalliques (électroménagers, vélos, réservoirs d'eau chaude, etc.) fonctionnels ou non
  - Produits électroniques de grande taille, fonctionnels ou non, etc.
- **Contrat sur 2 ans avec une prolongation d'une année supplémentaire**
  - 2018 : 2 266 requêtes (1 300 adresses collectées) = 62 tonnes
  - 2019 : 3 427 requêtes (2 094 adresses collectées) = 108 tonnes
    - Au départ, on avait estimé que plus de 1 200 tonnes et 5 000 adresses seraient collectées annuellement grâce à ce service (service peu connu)
  - 2020 : Pandémie = pause du service pendant 4 mois, peu de requêtes depuis le début de l'année.



Grands Frères Grandes Sœurs  
Big Brothers Big Sisters



larelance.ca

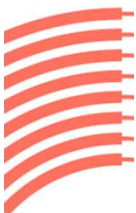


# Bilan de la gestion des encombrants



## Apport volontaire d'encombrants-déchets

- Complémentaire aux collectes spéciales à date fixe
- Tarification depuis automne 2018 :
  - **Gratuité de l'apport d'encombrants-déchets au centre de transbordement seulement :**
    - Visites gratuites pour apport d'encombrants-déchets
    - Visites payantes \$ pour apport d'ordures ménagères
  - **Ouverture écocentre temporaire (Hull) toute l'année :**
    - Moyenne d'environ 530 visites/mois en 2020 malgré la pandémie (570 visites/mois en 2019) :
      - 25 % des visites à l'écocentre de Hull en 2020
      - 28 % des visites à l'écocentre de Hull en 2019
    - Augmentation de la participation aux collectes spéciales = réduction des visites d'apport d'encombrants aux écocentres.



**ÉCOCENTRES  
ET CENTRE  
DE TRANSBORDEMENT**

**860, BOUL.  
DE LA CARRIÈRE**      **26, RUE  
PIERRE-MÉNARD**

**ÉCOCENTRE  
DE LA CARRIÈRE**  
Jeudi et vendredi: de 18h à 20h45  
Samedi et dimanche:  
de 10h à 15h45  
FERMÉ: lundi, mardi et mercredi

**ÉCOCENTRE  
DE L'AÉROPARC**  
Lundi, jeudi et vendredi:  
de 10h à 17h45  
Samedi et dimanche:  
de 10h à 15h45  
FERMÉ: mardi et mercredi

**CENTRE DE  
TRANSBORDEMENT**  
Nouveautés - À partir du 30 août  
pour les encombrants-déchets  
Jeudi et vendredi: de 18h à 20h45  
Samedi et dimanche: de 10h à 15h45

**ÉCOCENTRES**  
LES MATIÈRES ACCEPTÉES GRATUITEMENT

 Compost

 Encombrants réutilisables ou recyclables

 Résidus de construction

**CENTRE DE TRANSBORDEMENT**  
LES MATIÈRES ACCEPTÉES GRATUITEMENT  
À PARTIR DU 30 AOÛT

 Encombrants-déchets





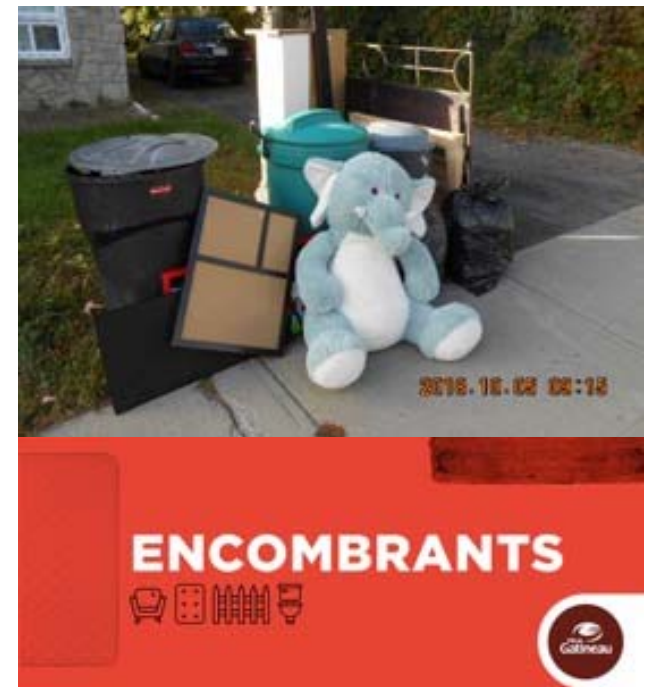
# Bilan de la gestion des encombrants

Collecte spéciale d'encombrants-déchets



*Collectes spéciales à la rue*

- **Encombrants-déchets** = Encombrant assimilable à une ordure ménagère, qui n'est donc pas un résidu de construction, ni un encombrant métallique, ni un produit électronique
- **Ramassés par Derichebroug dans le camion d'ordures ménagères, le jour de la collecte des ordures**
- **Destinés à l'enfouissement :**
  - Meubles avec tissu et rembourrés
  - Matelas, tapis
  - Stores, jouets, etc.

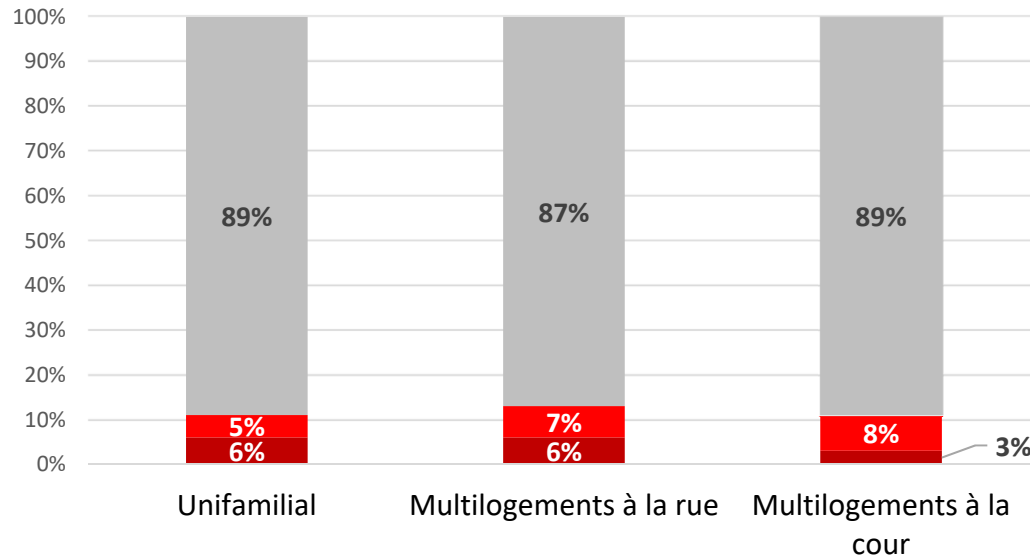


# Bilan de la gestion des encombrants



## Collecte spéciale d'encombrants-déchets

Taux de participation (moyen mensuel)  
Collecte spéciale d'encombrants-déchets  
septembre 2019 à juin 2020



Environ 6 690 unités participantes « conformes », en moyenne, par collecte

- Unités non participantes
- Unités participantes, matières non conformes
- Unités participantes, matières conformes



# Bilan de la gestion des encombrants

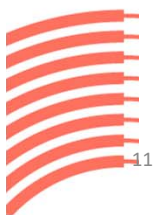


## Collecte spéciale d'encombrants-déchets

**Taux de participation (moyen mensuel)  
Collecte spéciale d'encombrants-déchets  
septembre 2019 à juin 2020**

**Explications des estimations :** Moins de 9 000 unités participantes (et conformes) à la collecte de septembre 2019 à juin 2020 sur 130 000 unités desservies = **5 % participation**

- 6 % x 80 000 unités unifamiliales = 4 800 unités
- 6 % x 14 000 unités multilogements à la rue = 840 unités
- 3 % x 35 000 unités multilogements à la cour = 1 050 unités  
= **6 690 unités sur 130 000 unités**



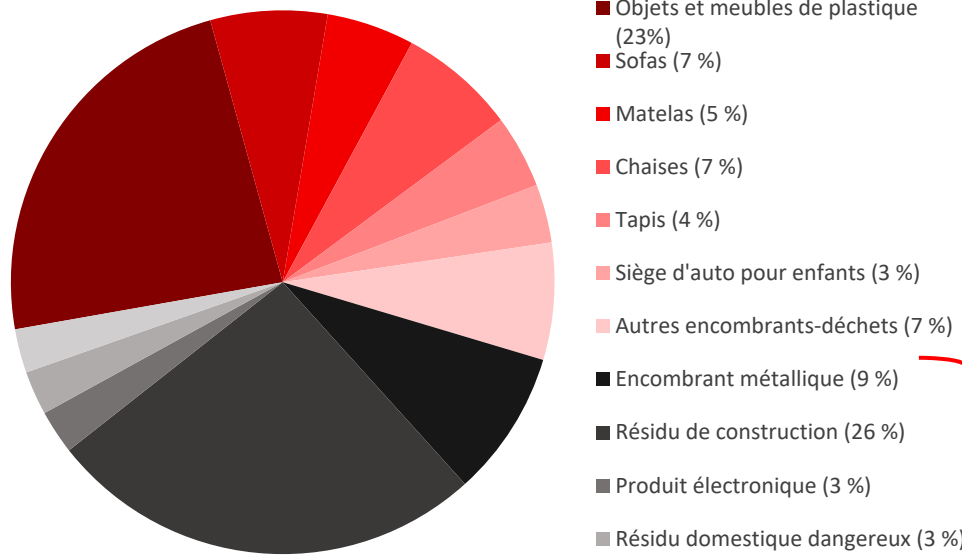
**Environ 6 690 unités  
participantes  
« conformes », en  
moyenne, par  
collecte**

# Bilan de la gestion des encombrants



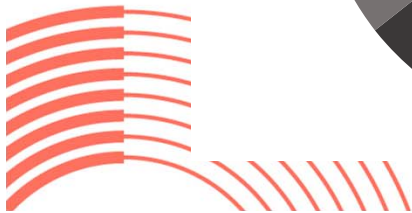
## Collecte spéciale d'encombrants-déchets

### Principales matières présentées



**Les objets et meubles en plastique (23 %), les sofas (7 %) et les chaises (7 %) sont les principaux encombrants-déchets mis en prévision bordure de rue**

**Près de 50 % des articles mis en bordure de rue ne sont pas admissibles à cette collecte, dont environ 25 % sont du bois (meubles, planches, etc.)**



# Bilan de la gestion des encombrants

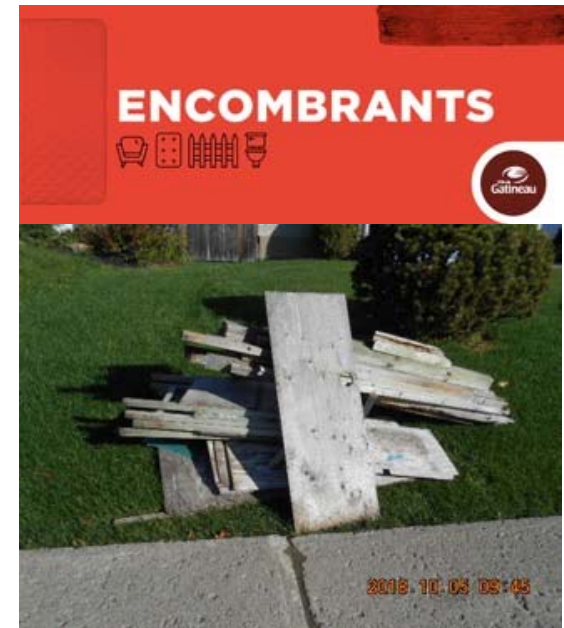
Collecte spéciale des résidus de construction



## *Collectes spéciales à la rue*

- **Résidus de construction encombrants = trop gros pour la poubelle**
- **Ramassés par Derichebourg dans un camion distinct, le jour de la collecte des matières recyclables**
  - Bois, gypse, briques, toilette, évier, etc.
- **Destinés à un centre de tri de résidus de CRD\***
  - Matrec et Thibault Démolition ou Centre de tri Forget
  - Taux de recyclage/détournement de l'enfouissement d'environ 50 % (objectif provincial de 70 %) au centre de tri

\* CRD : Construction, Rénovation et Démolition

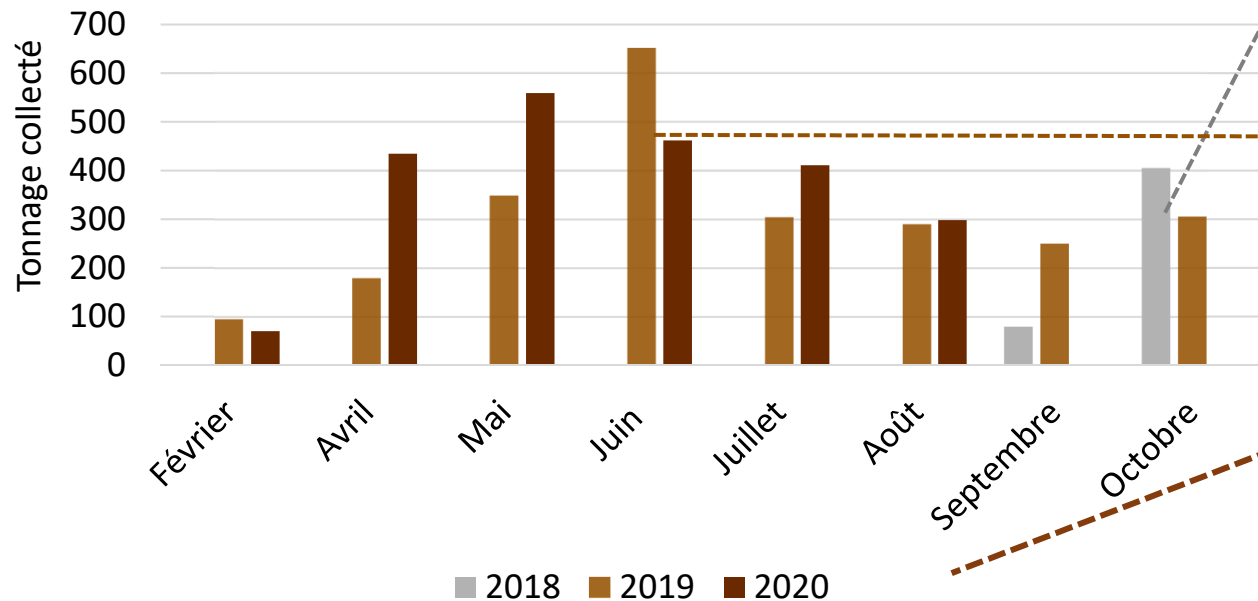


# Bilan de la gestion des encombrants

## Collecte spéciale des résidus de construction



### Résidus de construction collectés/collectes spéciales



2018 :  
• Septembre : 1<sup>re</sup> collecte spéciale  
• Octobre : CRD post-tornade

• Juin 2019 : CRD post-inondations

+ 20 % résidus collectés en moyenne/mois en 2020, par rapport à 2019

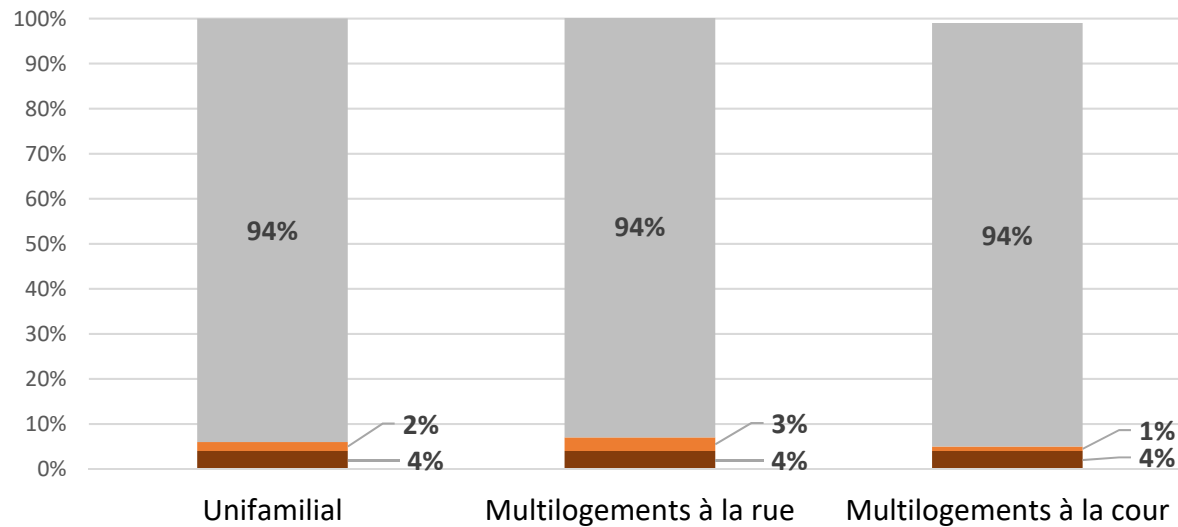


# Bilan de la gestion des encombrants

## Collecte spéciale des résidus de construction



Taux de participation (mensuel moyen) à la collecte spéciale des résidus de construction – septembre 2019 à juin 2020

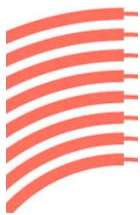


Environ 5 200 unités participantes conformes, en moyenne, par collecte

■ Unités non participantes

■ Unités participantes, matières non conformes

■ Unités participantes, matières conformes

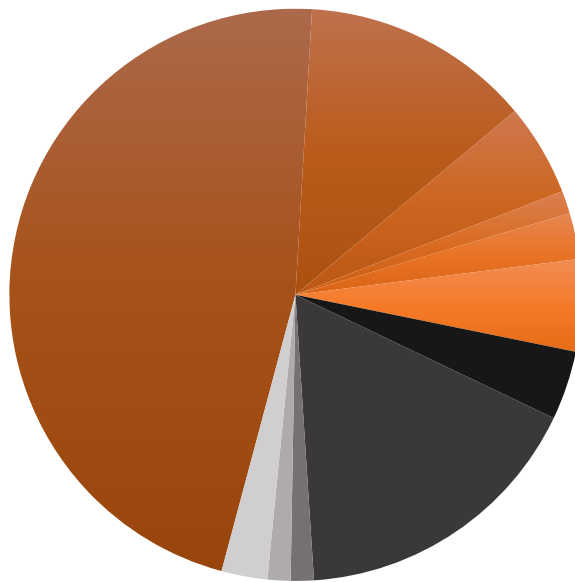


# Bilan de la gestion des encombrants

## Collecte spéciale des résidus de construction



### Principales matières présentées lors de la collecte des résidus de construction



- Bois (47 %)
- Métal (13 %)
- Céramique (5 %)
- Gypse (1 %)
- Bardeaux (3 %)
- Autres CRD (5 %)
- Encombrant métallique (4 %)
- Encombrant-déchet (17 %)
- Produit électronique (1 %)
- Styromousse (1 %)
- Autres items non acceptés (3 %)

**Le bois (47 %) et le métal (13 %) sont les principaux résidus de construction présentés en bordure de rue**

**Plus de 25 % des articles mis en bordure de rue ne sont pas admissibles à cette collecte, dont des encombrants-déchets**



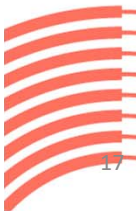
# Constats

## Encombrants-réemploi

Service de collecte à domicile sur appel très peu connu/utilisé par les citoyens

## Centre de transbordement et aux écocentres

- Augmentation des visiteurs et de l'apport d'encombrants depuis la révision de l'offre de service des écocentres en 2017 (visites illimitées et gratuité - tarification)
- Hausse de l'apport d'encombrants-déchets au centre de transbordement (citoyens et OBNL, boîtes de dons)
- **Écocentre de l'Aéroparc** : Beaucoup de citoyens mécontents de ne pouvoir y déposer leurs encombrants-déchets (plaintes sur le terrain)
- **Écocentre de Hull** : Malgré un haut taux de rendement, présence de file d'attente
- Réduire les collectes spéciales = Augmentation des visites au CRT et aux écocentres



# Constats

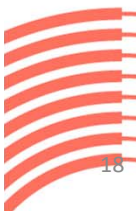
## Collectes spéciales

- **Tonnage prévu atteint (2 500 tonnes) même si 2 x plus de collectes spéciales en bordure de rue :**
  - Dépenses supplémentaires 420 000 \$ (2020) pour des résultats en deçà des attentes
  - Les tonnes de résidus de construction détournées de l'enfouissement n'atteignent pas la cible provinciale (50 % de détournés versus l'objectif de 70 % du gouvernement provincial)
- **Observations en bordure de rue illustrent une confusion concernant :**
  - Matières acceptées dans chacune des collectes spéciales (surtout bois et métal dans les encombrants-déchets)
  - Façons de préparer les matières et leur présentation en bordure de rue
  - **Résultat** : certaines matières non conformes ne sont pas ramassées par DRB  
Résultats : les citoyens
    - Déposent leur matières à l'écocentre ou au CRT
    - laissent en bordure de rue (nuisances)
    - appellent au 311 et font des requêtes



## Dépôts illicites – nuisances :

- Stabilité par rapport aux années antérieures
- Plaintes des OBNL exploitant boîtes de dons



# Propositions

## Optimisation de la gestion des encombrants

### Encombrants-réemploi

- Objectifs de ce service de collecte :
  - Faciliter la disposition des matières destinées au réemploi, améliorer le recyclage et la valorisation des déchets
  - Réduire l'achalandage et le nombre de visites au CRT et aux écocentres
- ❖ **Recommandation du service = Poursuivre la promotion et renforcer la publicité pour la collecte à domicile sur appel d'encombrant-réemploi.**

### Collectes spéciales d'encombrants-déchets et de résidus de construction

- Objectifs de ce service de collecte :
  - Faciliter la disposition des matières valorisables pour les citoyens qui ne peuvent se rendre aux écocentres ou au CRT
  - Augmenter la qualité du tri des matières, favoriser le détournement des matières de l'enfouissement et la valorisation
  - Faciliter la collecte par les éboueurs
  - Diminuer les coûts de gestion des matières résiduelles, comme prévu au PGMR 2016-2020 (4 collectes spéciales supplémentaires = approximativement 420 000 \$)
    - Effet : Réduire les collectes spéciales augmentera davantage l'achalandage au CRT et aux écocentres
- ❖ **Recommandation du service = Revenir à 4 collectes spéciales par année.**
- ❖ **Recommandation du service = Modifier le Règlement GMR 839-2018 et les matières acceptées dans la collecte des résidus de construction afin que seuls le bois et les encombrants métalliques soient acceptés dans cette collecte.**



# Propositions

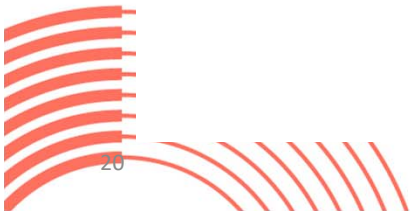
## Optimisation de la gestion des encombrants

### **CRT et écocentres**

- Objectifs de ce service :
  - Pour les résidents, augmenter la facilité de disposer de tous leurs encombrants : encombrants-réemploi, encombrants-déchets ou résidus de construction.
  - Diminuer les quantités de déchets produits sur le territoire en tarifiant l'apport d'ordures ménagères des résidents (augmenter la qualité du tri des matières)
  - Diminuer les dépôts illicites/nuisances sur le territoire.

### **❖ Recommandation du service = Modifier le règlement de tarification municipale applicable à la GMR (selon les usagers) afin de :**

- **Modifier la définition d'encombrant-déchet pour le considérer comme une ordure ménagère**
- **Modifier la tarification aux écocentres afin d'y permettre l'apport d'encombrants-déchets par les résidents et les OBNL approuvés (gratuité en 2021).**



# Coûts de la proposition

## Optimisation de la gestion des encombrants

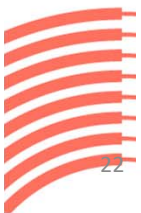
	Coûts de collecte résidus de construction	Apport d'encombrants-déchets aux écocentres	Collecte d'encombrants-déchets	Apport d'encombrants-déchets au CRT	Total
Prévu au budget 2021 (statu quo 2020)	8 x 55 000 \$ = 440 000 \$	0 \$ Non prévu	8 x 55 000 \$ = 440 000 \$	71 000 \$ (journalier au CRT)	951 000 \$
<b>Coûts recommandations pour 2021</b>	Réduction de <b>220 000 \$</b> (4 x 55 000 \$ prévus pour 4 collectes spéciales/an)	<b>200 000 \$</b> (levées transport) <b>+ 68 000 \$</b> (Préposé écocentre de l'Aéroparc)	Réduction de <b>220 000 \$</b> (4 x 55 000 \$ prévus pour 4 collectes spéciales/an)	71 000 \$ (journalier au CRT) Prévu	<b>779 000 \$</b>

## Recommandations – Commission



### **La Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement recommande de :**

- Poursuivre la promotion et renforcer la publicité pour le service d'encombrant-réemploi.
- Revenir à 4 collectes spéciales par année.
- Modifier le Règlement numéro 839-2018 sur la gestion des matières résiduelles afin de redéfinir les matières acceptées dans la collecte spéciale des résidus de construction.
- Modifier le règlement de tarification municipale applicable à la gestion des matières résiduelles afin de :
  - Modifier la définition d'encombrant-déchet pour le considérer comme une ordure ménagère.
  - Modifier la tarification aux écocentres afin de faciliter l'apport d'encombrants-déchets par les résidents et les OBNL approuvés (gratuité en 2021) .



# Recommandations



## Le comité recommande de :

### **CP-ENV-2020-008**

Poursuivre la promotion et renforcer la publicité pour le service d'encombrant-réemploi.

### **CP-ENV-2020-009**

Revenir à 4 collectes spéciales par année.



### **CP-ENV-2020-010**

Modifier le Règlement numéro 839-2018 sur la gestion des matières résiduelles afin de redéfinir les matières acceptées dans la collecte spéciale des résidus de construction.